



Commune déléguée de Vire

Compte-rendu du Conseil Communal du 21 janvier 2019

Ouverture de la séance à 20h42.

Marc ANDREU SABATER – « Je vous propose que l'on débute ce conseil communal. Je vous adresse mes vœux les meilleurs pour 2019, j'ai eu plusieurs occasions de le faire depuis le début de l'année mais je le fais dans cette instance qu'est le conseil communal. Je vous souhaite de vivre intensément vos petits et grands bonheurs. »

Roselyne DUBOURGUAIS est nommée secrétaire de séance.

« Il y a deux questions ajoutées à l'ordre du jour – apposition Ambroise CROIZAT et bail commercial. »

Catherine GODBARGE – « Je souhaiterais savoir s'il y a des initiatives prises par la commune dans le cadre du grand débat. »

MARC ANDREU SABATER – « Nous y travaillons depuis plusieurs semaines. Je ne peux pas entrer dans les détails car les choses sont en cours de finalisation. La collectivité mettra à disposition un local pour celles et ceux qui le souhaitent. Le Président de la République a défini quatre thèmes : fiscalité impôts, institutions services publics, transition énergétique et citoyenneté. Nous souhaitons nous inscrire dans la démarche proposée par le Président de la République et organiser quatre débats, un par thématique. Sur chacune des thématiques, nous aurons un intervenant qui fera un témoignage neutre sur les dispositifs existants pour donner un corpus de connaissances communes sur chacune des thématiques. Il sera amené à répondre aux questions de la salle s'il y en a.

L'animation se fera en binôme : le grand témoin et un animateur, neutre, issu du monde associatif.

Evidemment, tout le monde sera convié, les élus, les citoyens... Voilà où nous en sommes, nous avons de nombreux contacts mais restons en attente de réponses, les personnes ciblées étant très sollicitées. Nos contacts sont très positifs mais je ne peux pas vous dire qui interviendra pour le moment. »

Catherine GODBARGE – « Vous déléguez Il n'y aura pas d'intervention en qualité d'élus « En Marche » pour défendre vos idées. »

MARC ANDREU SABATER – « Vous savez que nous avons mis en place un cahier de doléances depuis le 19 décembre. Le débat est ouvert, les citoyens peuvent s'inscrire sur la plateforme numérique. L'idée pour la collectivité est d'aider au débat, et non pas de l'organiser et l'animer. Nous n'avons pas à rougir d'être une institution de la République. Nous sommes parfaitement fondés à prendre notre place dans le grand débat. Nous serions légitimes à l'animer, mais dans un



souci de neutralité je préfère que l'on suive notre plan d'action. Ce n'est pas parce qu'il y a une contestation des Institutions que nous n'avons pas à affirmer le fait que nous sommes des institutions légitimes.

Il n'y a pas d'autres questions ? Nous allons passer aux délibérations.

Je rappelle que nous sommes en conseil communal, il s'agit donc de donner le rapport budgétaire en ce qui concerne la commune déléguée de Vire. Il y a eu plusieurs réunions, celle de la commission des finances de Vire Normandie la semaine passée où le ROB pour Vire Normandie a été présenté. »

Lecture ROB

Un état spécial annexé ...

Catherine GODBARGE – « C'est parce que c'est un choix de la commune nouvelle. Ce n'est pas un mal. »

MARC ANDREU SABATER – « Oui, c'est effectivement un choix. Nous respectons la charte de fonctionnement adoptée par les huit communes déléguées lors de la création de la commune nouvelle Vire Normandie. »

Reprise lecture ROB – contexte

Catherine GODBARGE – « Je voudrais bien comprendre la première colonne des tableaux (AP). La somme des CP ne correspond pas au total indiqué en AP. »

MARC ANDREU SABATER – « C'est l'Autorisation de Programme pour réaliser les opérations sur 2019 et 2020. On ne fonctionne pas par AP, c'est simplement en cadrage. Nous, on vote les CP. Mais il est important de savoir que l'on va dépenser tant. Sur cadre de vie, nous allons dépenser 2 465 000 euros. »

Catherine GODBARGE – « Nous n'avons rien sur le suivi des dépenses. »

MARC ANDREU SABATER – « Ce sera au budget. Nous en sommes au ROB. La loi prévoit que l'on débattre de nos orientations avant d'évoquer la traduction budgétaire. »

Catherine GODBARGE – « A mes yeux, le ROB doit permettre de discuter des orientations budgétaires mais également d'informer sur la situation financière. Puisque nous ne pouvons pas l'avoir sur la commune déléguée, ce débat n'a aucun sens. »

MARC ANDREU SABATER – « Nous avons débattu de la structure générale du budget de Vire Normandie pour 2019. »

Catherine GODBARGE – « Reconnaissez que c'est un peu dommageable. Nous n'avons aucune information sur la situation budgétaire. On marche sur la tête jusqu'en 2020. Nous ne pouvons rien dire, nous n'avons aucune vision budgétaire globale. »

MARC ANDREU SABATER – « Je pense que c'est important que nous puissions débattre des orientations. Je comprends vos regrets, mais nous respectons la loi, je n'ai donc pas de solution. »

Catherine GODBARGE – « Le ROB est une information. Dans le cas présent, nous ne pouvons pas débattre. »

MARC ANDREU SABATER – « Je regrette, mais nous avons débattu des orientations budgétaires en commission des finances. L'opposition n'était pas représentée. Le conseil municipal, c'est le conseil municipal. Nous en sommes au conseil communal. Vous pourriez dire vos désaccords éventuels dans ce débat. Il faudra attendre le débat budgétaire pour Vire Normandie pour avoir tous les éléments. Tout cela se fait en toute transparence. Toutes les informations ont été données en commission des finances, où toutes les communes déléguées sont représentées. Je n'ai pas de solution, ou alors il faudrait faire le ROB pour Vire après le DOB pour Vire Normandie. »

Catherine GODBARGE – « Ça fait quatre ans que ça fonctionne comme ça. Vous êtes content de tout, vous êtes toujours enthousiaste. »

MARC ANDREU SABATER – « Je remarque que vos observations portent sur la forme et non sur le fond. Vous pourriez être en désaccord sur des projets que nous portons, c'est le moment de l'exprimer. »

Catherine GODBARGE – « C'est trop tard, nous en avons déjà parlé. Cela fait trois ans que l'on suit les projets, tout a déjà été exprimé. Les orientations et les actions, si on les sépare des finances ... »

MARC ANDREU SABATER – « Il faudra attendre le DOB pour Vire Normandie. Nous aurions pu en parler en commission des finances. Tout cela est connu, pour peu qu'on soit là. »

Le conseil prend acte.

Yoann LEFEBVRE – *lecture délibération tarifs eau*

Cindy BAUDRON – « Par rapport à l'évolution des prix, par rapport à 2018, est ce qu'il y a une évolution des prix. »

Yoann LEFEBVRE – « Oui, tous les tarifs ont augmenté de 2,2%, conformément à l'inflation. »

MARC ANDREU SABATER – « Je prends note qu'il n'y a pas d'observations. Pascal, c'est à toi. »

Pascal BINET – *lecture délibération médiathèque*

« Le seul changement, c'est que la convention est renouvelable tous les trois ans, de 2019 à 2021. »

MARC ANDREU SABATER – « Merci Pascal. Y a t-il des questions ? »

Catherine GODBARGE – « Il y a beaucoup d'adhérents ? Pascal, je voulais savoir si vous aviez discuté de la fermeture de la médiathèque pendant les vacances de Noël en commission ? »

Pascal BINET – « Oui, nous en avons discuté. Nous étions dans un cas de force majeure, nous n'avions pas assez de personnel pour ouvrir. »

Catherine GODBARGE – « Quelquefois, des aides extérieures sont possibles pour éviter les fermetures. Les absences devaient être anticipées. Elles font des nocturnes le samedi soir, c'est bien, mais ce serait mieux qu'elles maintiennent les services ouverts. Je ne suis pas solidaire de ces choix-là. »

MARC ANDREU SABATER – « Je ne participais pas à la commission. »

Catherine GODBARGE – « Ah, c'est facile. »

MARC ANDREU SABATER – « Je sais que la fréquentation à cette période-là est faible. On va vous donner les statistiques. »

Catherine GODBARGE – « J'avais instauré le signalement des départs et des arrivées par mail. C'était plutôt agréable. »

MARC ANDREU SABATER – « Il y a un recrutement en cours, mais également des remplacements. Je ne voudrais pas que l'on laisse penser que l'on a décidé de ne remplacer personne à la médiathèque. Il n'y a pas de volonté délibérée de restreindre les effectifs de la médiathèque. »

Catherine GODBARGE – « La médiathèque, la culture, était ma priorité, ce n'est pas la vôtre. On l'avait vu pour les Assises de la Culture. »

MARC ANDREU SABATER – « Les Assises de la Culture ne sont pas une priorité, c'est clair. Mais la culture demeure une priorité absolue. Lorsque vous étiez en charge du personnel, vous pouvez me garantir que vous avez anticipé tous les départs ? »

Catherine GODBARGE – « Non, mais la médiathèque n'a jamais été fermée. »

Pascal BINET – « Nous avons eu à gérer des événements imprévisibles. Ouvrir la médiathèque à Noël aurait posé des problèmes de sécurité. »

Roselyne DUBOURGUAIS – « On aurait pu trouver des solutions, fermer l'étage par exemple, pour peu que l'on veuille ouvrir pour les virois. »

Pascal BINET – « Si ça peut vous rassurer, nous n'avons pas fait ça de gaieté de cœur. »

MARC ANDREU SABATER – « Y a t-il des observations ? Des abstentions ? Gaëtan, pour le skate park. »

Gaëtan PREVERT – *lecture délibération skate park.*

MARC ANDREU SABATER – « Merci Gaëtan. Des questions ? »

Catherine GODBARGE – « Il y a plusieurs catégories de skate park ? La pratique va forcément évoluer, la catégorie D pourra ne pas être adaptée. »

Gaëtan PREVERT – « De toute façon, si vous faites évoluer la catégorie, vous faites évoluer le coût par deux. Mais la structure pourra évoluer si nécessaire. »

MARC ANDREU SABATER – « Gaëtan, tu continues pour le golf ? »

Gaëtan PREVERT – *lecture délibération golf.*

Catherine GODBARGE – « Il n'y a rien de fait par les services techniques de la ville. C'est simplement une aide financière. »

Roselyne DUBOURGUAIS – « L'aide va évoluer, on passe de partiel à complet. »

Gaëtan PREVERT – « Ça ne va pas changer grand-chose, après il faudra voir l'analyse des offres. »

MARC ANDREU SABATER – « De toute façon, il va falloir que l'on étudie le cahier des charges avec le golf. Il y a tout ce travail à faire avec les usagers. »

Jérémy FOLY – « Les quatre ans me semblent beaucoup. Si jamais il y a un dysfonctionnement, cela va poser des problèmes. »

MARC ANDREU SABATER – « Je vous rappelle que c'est une association qui gère le golf. Ce sont des bénévoles. Nous devons leur donner de la visibilité et garantir un mode de fonctionnement sur un certain nombre d'années. »

Gaëtan PREVERT – « Je rappelle que quatre ans, c'est pour l'association, mais également pour l'entreprise. Pour lui permettre d'investir. »

MARC ANDREU SABATER – « Y a t-il d'autres questions ? Des abstentions ? Serge pour la Mercerie »

Serge COUASNON – *lecture délibération lotissement la Mercerie.*

MARC ANDREU SABATER – « Y a t-il d'autres questions ? Des abstentions ? »

Serge COUASNON – *lecture délibération parcelle rue de Suède.*

MARC ANDREU SABATER – « Y a t-il d'autres questions ? Des abstentions ? »

Lecture délibération Ambroise CROIZAT.

Serge, la dernière délibération.

Serge COUASNON – *lecture délibération Chanceler*

« Il y a eu une mésentente. Le bail a été reconduit par tacite reconduction et nous n'avons pas émis de titres de recouvrement du loyer. »

MARC ANDREU SABATER – « Y a t-il d'autres questions ? Des abstentions ? Je vous remercie. »

La séance est close à 22H09